

COMMUNE DE PEUMERIT-QUINTIN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 26 MARS 2026

Date de la convocation :
23 mars 2026

Nombre de conseillers	
En exercice	11
Présents	10
Votants	11

Secrétaire de séance :
M. Jean-Pierre DEREDEL

Le **jeudi vingt-six mars deux mille vingt-six à dix-neuf heures**, les membres du Conseil Municipal de la commune de Peumerit-Quintin se sont réunis, sur convocation de Madame Marie-Hélène BERNARD, Maire, à la salle polyvalente de Peumerit-Quintin.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Marie-Hélène BERNARD, M. René LERAY, Mme Annie BENION, M. Jean-Pierre DEREDEL, Mme Nolwenn BLOUIN, M. Alan LE ROUX, Mme Riwanon LABASQUE, Mme Bronwen PINSCHOF, Mme Aela GILLERMIC, M. Yeltaz FIGUEL.

ETAIT REPRÉSENTÉ : M. Mickael HOURMAN (pouvoir à M. René LERAY).

ETAIT ABSENT :

DÉLIBÉRATION N°2026_05_01

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MARS 2026

Madame la Maire rappelle que le CGCT indique que le procès-verbal de chaque séance, rédigé par le ou les secrétaires, est arrêté au commencement de la séance suivante, et signé par le maire et le ou les secrétaires. Selon la jurisprudence, le conseil est maître de la rédaction du procès-verbal qui est soumis à l'approbation des élus présents lors de la séance, après prise en compte éventuelle de leurs remarques.

Aucune remarque sur la rédaction du projet de document présenté aux élus n'est exprimée.

DÉCISION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

VALIDE la proposition de procès-verbal pour le Conseil Municipal du 6 mars 2026.

Le secrétaire de séance,
M. Jean-Pierre DEREDEL
Conseiller municipal

La présidente de séance,
Marie-Hélène BERNARD
Maire

